

D.E.S.C DE MEDECINE VASCULAIRE

Durée : 4 semestres

Internes nommés à compter du 1er novembre 1991

I. Enseignements (environ 150 heures)

A. Enseignements de base

- Artériopathies périphériques
- Artériopathies supra-aortiques et cervico-encéphaliques
- Maladies veineuses
- Maladies lymphatiques
- Micro-circulation clinique
- Hémodynamique et explorations vasculaires périphériques.

B. Enseignements optionnels

Deux enseignements à choisir parmi les suivants (liste non limitative qui sera fonction des intérêts et possibilités des établissements):

- Angiologie et médecine interne
- Thérapeutique en angiologie
- Aspects professionnels de l'angiologie

II. Formation pratique

Quatre semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine vasculaire. Un de ces semestres devrait si possible être effectué dans un laboratoire agréé pour le diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine vasculaire. Cette exigence ne s'applique pas aux candidats titulaires d'un diplôme d'études approfondies dans le domaine des maladies du sang et des vaisseaux.

III. Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine vasculaire

Tout diplôme d'études spécialisées, avec l'accord de l'enseignant coordonnateur du diplôme d'études spécialisées complémentaires.